

MAXICARGO, l'entreprise qui réinvente le véhicule utilitaire

MAXICARGO

Maxicargo, l'idée d'un homme

C'est à Plumelin dans le Morbihan que Jean-Philippe Le Goff a créé et implanté sa société Maxicargo en 2008. Partant du constat que la charge utile des véhicules professionnels était trop limitée, cet ingénieur de formation et entrepreneur audacieux a eu une brillante idée. Pour résoudre ce problème de poids, il a imaginé et conçu une remorque professionnelle adaptée aux véhicules utilitaires de 3,5 tonnes.

Le concept

L'utilitaire de 3,5 tonnes, c'est le petit camion qui se conduit avec un permis B qui sert aussi bien pour les déménagements que pour les professionnels du BTP ou les artisans, et que l'on croise en milieu urbain ou rural. Le problème de ce véhicule est que sa charge utile est souvent trop faible, inadaptée au quotidien et inférieure à 1 tonne. Le système Maxicargo permet d'accueillir jusqu'à 3 tonnes de marchandises, une révolution pour les utilisateurs !

Le concept ingénieux est composé d'un attelage au dos de la cabine du véhicule et d'une remorque positionnée à cheval sur le châssis du porteur. L'ensemble Maxicargo est donc ultra compact (7m au lieu de 11m) et permet une stabilité beaucoup plus grande qu'avec une remorque classique, sécurisant ainsi le véhicule et ses passagers. De plus la remorque reste toujours dans l'axe du véhicule ce qui facilite les manœuvres et procure une tenue de route extraordinaire. Pour les professionnels, utiliser Maxicargo est donc un vrai gain de sécurité, de temps et d'argent.



L'innovation ça gagne

Avec le Maxicargo, les entreprises optimisent leurs transports : moins d'allers retours inutiles, baisse de la consommation de carburant, plus besoin de louer un 2ème véhicule, moins d'attente sur les chantiers, manœuvres facilitées. Par exemple, un déménageur en Maxicargo livre 2 à 3 fois plus de clients dans une journée sans faire d'allers retours à son dépôt pour recharger. Cerise sur le gâteau, c'est une solution écologique puisque les trajets étant optimisés, les émissions de CO², la consommation de carburant sont réduites. Autre point fort pour le développement durable, la remorque est recyclable à 99 %.

Maxicargo se conduit avec un permis B (tourisme) plus E (remorque), il est réalisé à 100% en France. Il est protégé par huit brevets européens et a reçu l'homologation européenne. Fin 2013, plus de 20

unités ont été vendues et de nouvelles commandes sont en attente, une belle réussite pour cette jeune entreprise morbihannaise.

Le projet Maxicargo 2015

Ce projet a été labellisé par le pôle et financé par BPI France Bretagne. Son objectif principal est d'étendre la gamme Maxicargo déjà existante en améliorant les points clefs du concept : confort, essieu, aérodynamisme, esthétique. Par la suite, cela permettra de développer de nouvelles applications innovantes adaptées aux différents besoins des clients (fourgon ultra léger et résistant, benne amovible à dépose rapide, carrosserie mixte Benne Porte Engin).

Avec ce projet, la société Maxicargo espère relever plusieurs enjeux économiques, environnementaux et sécuritaires :

- Créer environ 100 nouveaux emplois directs, indirects et induits en 2018
 - Réduire les émissions de CO2 au kg transporté
 - Baisser le nombre d'accidents en surcharge
-